NOUVELLE AQUITAINE



A NOTER:

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLÉCTIVE DU COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION NOUVELLE AQUITAINE DU 13 MARS 2025

Déclaration de candidature au Comité Directeur du CRENA

Merci de compléter cette fiche en lettres MAJI règlement intérieur.	JSCULES et de fournir tous justificatifs exigés par les statuts et le
JE, SOUSSIGNÉ(E),	
NOM :	PRÉNOM :
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Date de naissance : / /	Femme Homme
Numéro de portable : _ _ _ _ _ _ _ _Souhaite figurer sur la liste de	_ Numéro de Licence FFE 2025 : _ _ _ _ _ _candidat a la présidence du CRENA.
FLÉCHAGE LICENCE EN COURS :	
Poney Cheval Tourism	ne
membre actif Catégorie « Groupements équestre membre actif Catégorie « Spécifiques » (le candida présente : article 8.A du RI) : Cavalier de compétition, Officiel de compétition, Éducateur d'équitation diplômé, Accompagnateur, guide, maître rando	es agréés », titulaire d'une licence de dirigeant 2025 d'un es affiliés », titulaire d'une licence de dirigeant 2025 d'un et doit apporter les justificatifs au titre du poste auquel il se onneur ou baliseur de tourisme équestre, nifestations équestres inscrites au calendrier fédéral.
et déclare sur l'honneur avoir pleine connaiss	ctitude de l'ensemble des informations communiquées ci-dessus, ance et satisfaire à l'ensemble des conditions posées notamment mité régional pour la validité de ma candidature.
J'accepte que les données renseignées sur AQUITAINE dans les conditions précisées ci-d	le présent formulaire soient recueillies par le CRE NOUVELLE essous.
FAIT LE / / 2025	À
SIGNATURE:	

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé du CRE susvisé, responsable du traitement, dans le but de la gestion administrative et de la vérification des personnes se déclarant candidats au Comité directeur du CRE en application, notamment, des articles XIII des statuts, 7 et 8 du règlement intérieur du CRE, ainsi que du contrôle de la validité des candidatures présentées. Il s'agit d'un traitement fondé sur l'intérêt légitime du CRE à organiser son Assemblée générale élective.

Les données collectées seront communiquées aux membres de la Commission de surveillance des opérations de vote du CRE et de la FFE, au personnel du CRE et de la FFE en charge de l'organisation de l'Assemblée générale élective et d'assister les Commissions de surveillance des opérations de vote ainsi que les éventuels prestataires du CRE ou de la FFE pour l'organisation de l'Assemblée générale et notamment un huissier de justice et le prestataire de vote électronique

Les données sont conservées pendant toute la durée du mandat visé par le scrutin.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CRE susvisé.